

**M. Herridge:** Merci. Quelles mesures envisagent ceux qui mènent ces travaux de recherche, une fois le rapport terminé? Quelle sera le prochain pas, dans la mise en valeur de cette région?

**L'hon. M. Lesage:** Sauf erreur, nous étudierons d'abord le rapport avant de songer à quoi entreprendre ensuite.

**M. Herridge:** Qui est chargé d'étudier le rapport et de présenter ensuite des propositions?

**L'hon. M. Lesage:** Le rapport des ingénieurs sera présenté à la Commission mixte internationale, qui fera part de son avis aux deux gouvernements.

**M. Green:** Au cours des derniers mois, on a fait, en Colombie-Britannique, beaucoup de publicité au sujet de la possibilité d'établir une usine hydro-électrique à *Mica-Creek*, sur le grand coude que forme le fleuve Columbia. Ce sont certaines affirmations du général McNaughton, président de la section canadienne de la Commission mixte internationale, qui ont, je crois, déclenché ces discussions. Le ministre peut-il nous dire avec quelque précision à quoi répond toute cette publicité? Certaines nouvelles me porteraient à croire qu'on aménagera un immense barrage à cet endroit dans l'année ou les deux années qui vont suivre, et qu'on obtiendrait ainsi de l'énergie pour tout l'intérieur de la Colombie-Britannique, et que certaines ententes assureraient l'acheminement d'énergie vers l'État de Washington.

Il me semble soit que ces nouvelles sont fortement exagérées, soit que le ministre s'est trompé en déclarant, ce soir, que plusieurs années s'écouleront avant qu'on obtienne un rapport, et plusieurs autres années encore avant qu'on passe à la réalisation du projet. On peut presque voir pousser ce barrage en ce moment, en Colombie-Britannique; il s'agit d'une entreprise très importante. Elle aurait pour résultat l'établissement de milliers de personnes à l'intérieur de la province. J'aimerais bien avoir une déclaration plus précise du ministre sur ce qu'on se propose au juste de faire. Le ministre doit, en effet, en savoir beaucoup plus long que le ministre ne nous a dit.

**M. Herridge:** Avant que le ministre réponde, je me permettrai de compléter les observations du député de Vancouver-Quadra, car j'allais poser une question portant sur le même sujet que la mienne. J'avoue que j'ai peine à concilier la réponse du ministre avec les déclarations publiques de divers membres du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Comme l'a dit l'honorable député de Vancouver-Quadra, un des membres de ce gouvernement a annoncé publiquement qu'on entreprendrait d'ici 18 mois l'aménagement du barrage de Mica. Devant le conseil municipal de Trail, la semaine dernière, le ministre des Terres et Forêts a annoncé qu'il avait donné à la société Kaiser des États-Unis l'autorisation d'entreprendre l'aménagement d'un barrage à Castlegar.

**L'hon. M. Lesage:** Qui a dit cela?

**M. Herridge:** Le ministre des Terres et Forêts du gouvernement de la Colombie-Britannique. A l'heure actuelle, un arpenteur et un ingénieur de la société Kaiser font des levés dans la région des lacs Arrow. Je lis dans un numéro du *Times* de Trail, que j'ai reçu ce matin, que ces levés ont trait à l'aménagement du barrage que, selon le ministre des Terres et Forêts de la Colombie-Britannique, la société a été autorisée à l'aménager. Comme l'a dit l'honorable député de Vancouver-Quadra, nous sommes plongés dans la confusion.

**L'hon. M. Lesage:** Ce n'est pas à moi, évidemment, qu'il incombe d'expliquer les déclarations et affirmations des ministres du gouvernement actuel de la Colombie-Britannique. Ce serait trop me demander. Tout ce que je sais, c'est qu'on effectue une enquête sur place, sur le Columbia. Le Columbia est un fleuve international. Le gouvernement du Canada et celui des États-Unis se sont adressés à la Commission mixte internationale. Cet organisme a désigné un comité d'ingénieurs dont font partie quelques ingénieurs du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Ils sont à préparer un rapport, mais les études menées sur place ne seront pas terminées avant deux ans. Il faudra deux ans pour achever le travail de bureau et pour préparer le rapport définitif.

Il se peut très bien que quelqu'un affirme que le barrage de Mica peut donner tant de chevaux-vapeur. Les estimations peuvent être dressées par quelqu'un qui s'y connaît. Mais Mica n'est qu'un des endroits où il serait possible d'aménager un barrage. Ce que la Commission mixte internationale attend, c'est un rapport détaillé sur toutes les possibilités de production de force motrice sur le fleuve Columbia.

Quant aux travaux parallèles qui pourraient être accomplis grâce à une autorisation du gouvernement de la Colombie-Britannique, ce que l'honorable député a dit est parfaitement possible. Je ne suis pas renseigné là-dessus. Je ne suis au courant que des